

L'accompagnement social des personnes hébergées à l'hôtel en Seine-Saint-Denis (93)

Source : Données PASH, traitement Drihl - 31 décembre 2025

Les plateformes d'accompagnement social à l'hôtel (PASH) créées par l'État en 2020 accompagnent les ménages hébergés à l'hôtel par les SIAO (service intégré de l'accueil et de l'orientation). Cette structuration de l'accompagnement à l'hôtel par l'État est complémentaire de l'action des acteurs de droit commun que sont les conseils départementaux et les centres communaux d'action sociale.

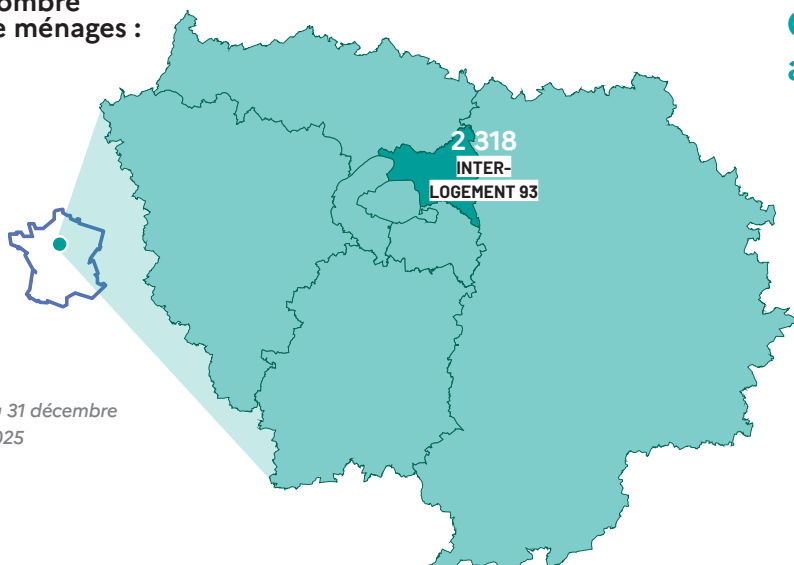
Objectifs

- **accompagner les ménages vers le logement** ;
- **garantir une équité d'accompagnement** aux ménages hébergés ;
- **territorialiser l'action des travailleurs sociaux** ;
- simplifier la coordination locale avec un **interlocuteur unique** ;
- **renforcer le pilotage de l'accompagnement social à l'hôtel** grâce à une observation sociale régionale.

Missions des PASH

- **intervenir en urgence** auprès des ménages mis à l'abri à l'hôtel et identifiés en situation de grande vulnérabilité (sur demande des SIAO) ;
- **accompagner les ménages en prise en charge hôtelière stabilisée** (après l'évaluation sociale réalisée par les cellules dédiées des SIAO).

Nombre de ménages :



au 31 décembre 2025

Combien de ménages sont accompagnés par la PASH 93 ?



2 318

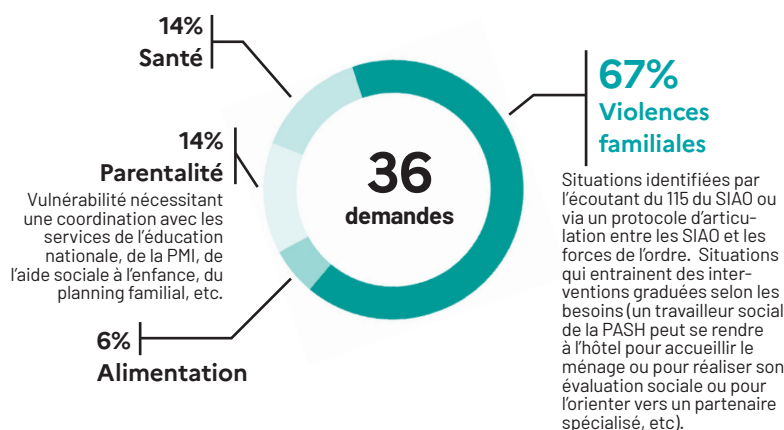
ménages (soit 7 882 personnes) accompagnés

Près de **80%** des ménages hébergés* à l'hôtel par l'État sont accompagnés par la PASH 93

En Île-de-France, 8 806 ménages sont accompagnés par les PASH, soit près de 70% des ménages hébergés à l'hôtel par l'État.

* en prise en charge stabilisée et quel que soit le SIAO prescripteur de la nuitée

Pour quel motif les SIAO demandent-ils à la PASH 93 d'intervenir en urgence ?

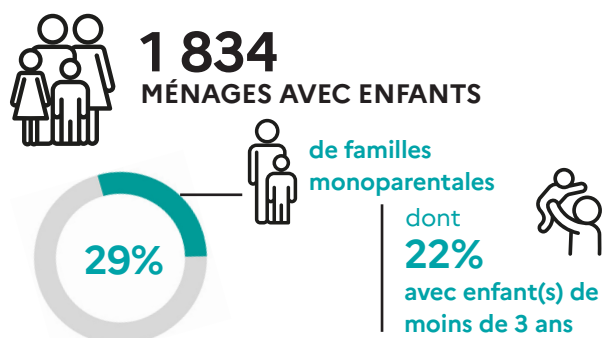


Qui sont les ménages accompagnés par la PASH 93 ?

SUR LES 7 882 PERSONNES ACCOMPAGNÉES



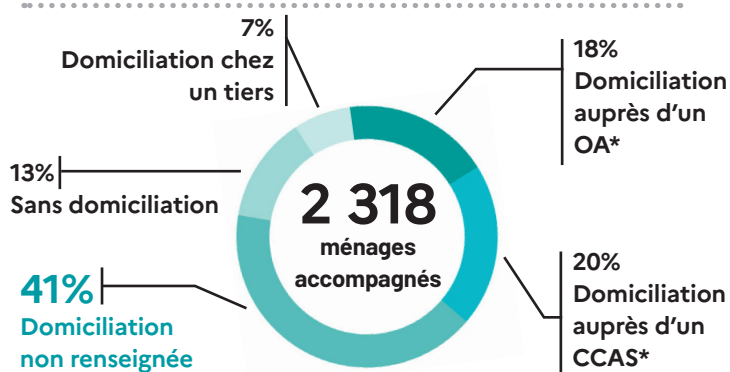
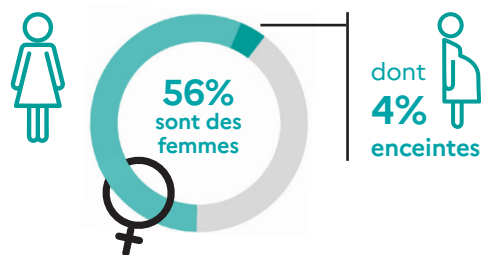
SUR LES 2 318 MÉNAGES ACCOMPAGNÉS



SUR 4 169 PERSONNES MAJEURES ACCOMPAGNÉES



SUR 4 169 PERSONNES MAJEURES ACCOMPAGNÉES



* 86% des ménages domiciliés auprès d'un organisme agréé (OA) ou d'un centre communal d'action sociale (CCAS) le sont dans le département où ils sont hébergés

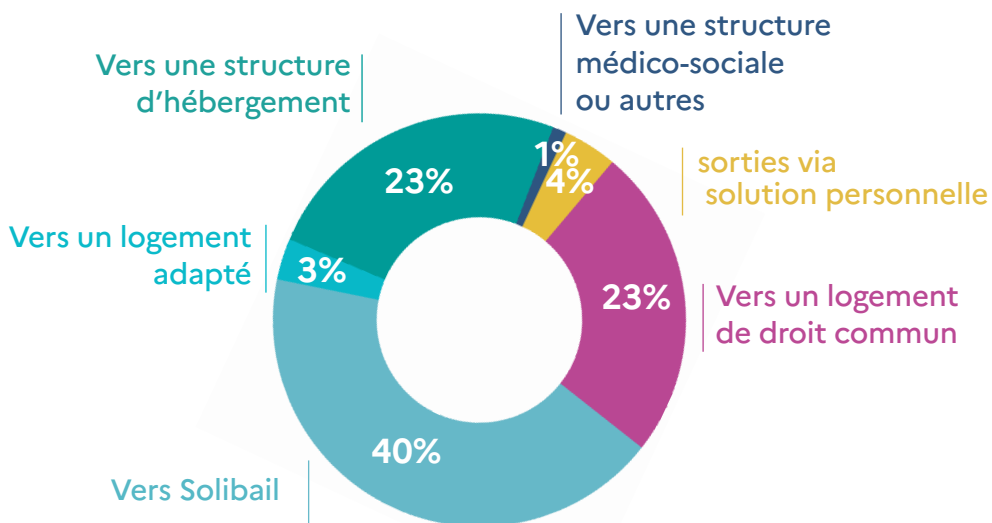


Quel parcours pour les ménages après l'hôtel ?

90% des ménages accompagnés par la PASH 93 disposent d'une évaluation sociale SIAO

517 ménages sont sortis de l'hôtel au cours de l'année 2025

dont **78%** en Seine-Saint-Denis



Près de **66%** des ménages sortis ont accédé à un dispositif de logement adapté ou pérenne